



RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 40244
Numéro SIREN : 509 453 338
Nom ou dénomination : 2AS-SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ALFRED ET ALEXANDRE
SALA

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2017 sous le numéro de dépôt 696

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET BECQUET CONSEIL
31 cours lafayette
69006 Lyon 06

V/REF :
N/REF : 2008 B 40244 / 2017-B-696

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 25/01/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/06/2016.

Concernant la société

2AS-SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ALFRED ET ALEXANDRE SALA
Société par actions simplifiée
Zone Artisanale En Bloissieu
01150 Lagnieu

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-696 le 25/01/2017
R.C.S. BOURG EN BRESSE 509 453 338 (2008 B 40244)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 25/01/2017,
Les greffiers



[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

Valère FRAGOLA

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Bruno REYMOND

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

The logo for ERIVAL features a stylized, curved graphic element on the left that resembles a swoosh or a partial circle, with the word "ERIVAL" in a bold, sans-serif font to its right.

ERIVAL

~~Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes~~

**RAPPORT GÉNÉRAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2016**

2 AS

SAS au capital de 125 000 €

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Belley

**ZA Le Grand Blossieu
01150 LAGNIEU**

A l'actionnaire unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'actionnaire unique le 23 décembre 2014, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS 2 AS tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 10 novembre 2016 par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justifications des appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables employées et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

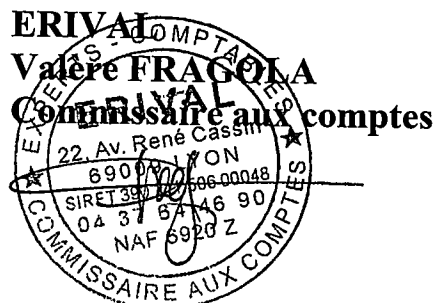
III - Vérifications et informations spécifiques :

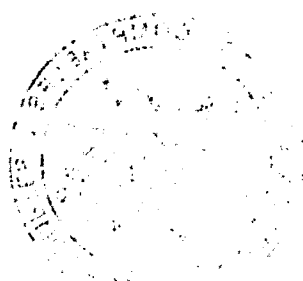
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Fait à LYON,
le 13 décembre 2016**



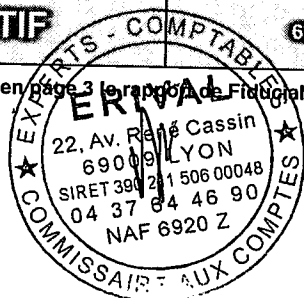


Handwritten or stamped text, possibly a date or reference number, located to the right of the circular seal. The text is faint and difficult to decipher.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2016	Net au 30/06/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	578 212		578 212	500 000
Autres immobilisations financières				
Total	578 212		578 212	500 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				1 507
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				1 961
Autres créances	59 288		59 288	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				3 790
Total	59 288		59 288	7 258
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total				
TOTAL ACTIF	637 500		637 500	507 258

Voir en page 3 le rapport de Fiscal Expertise sur les comptes annuels



BILAN PASSIF

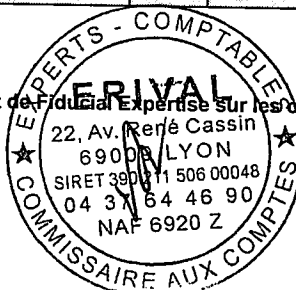
	Net au 30/06/2016	Net au 30/06/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	125 000	125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 007	11 007
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	209 137	209 137
Report à nouveau	-16 545	
Résultat de l'exercice	-27 447	-16 545
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	301 152	328 599
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	2 880	43 459
Découverts, concours bancaires	3	30
Associés et dettes financières diverses	329 946	131 693
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 337	3 298
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	182	179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	336 348	178 659
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	637 500	507 258

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/07/2015	%	du 01/07/2014	%	Var. en val. annuelle	
	au 30/06/2016	CA	au 30/06/2015	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2	#####	2	#####	-0	-14,16
Total	2	#####	2	#####	-0	-14,16
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	14 594	#####	12 722	#####	1 872	14,71
Total	14 594	#####	12 722	#####	1 872	14,71
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	8 313	#####	-108	#####	8 422	#####
Salaires et traitements			1 449	#####	-1 449	-100,00
Charges sociales			1 056	#####	-1 056	-100,00
Dotations amortissements et prov.			978	#####	-978	-100,00
Autres charges			0	#####	-0	-100,00
Total	8 313	#####	3 375	#####	4 938	146,33
Résultat d'exploitation	-22 905	#####	-16 094	#####	-6 811	-42,32
Produits financiers						
Charges financières	4 194	#####	3 244	#####	950	29,29
Résultat financier	-4 194	#####	-3 244	#####	-950	-29,29
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-27 099	#####	-19 338	#####	-7 761	-40,13
Produits exceptionnels			10 408	#####	-10 408	-100,00
Charges exceptionnelles	348	#####	7 615	#####	-7 267	-95,43
Résultat exceptionnel	-348	#####	2 793	#####	-3 141	-112,46
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	-27 447	#####	-16 545	#####	-10 902	-65,89

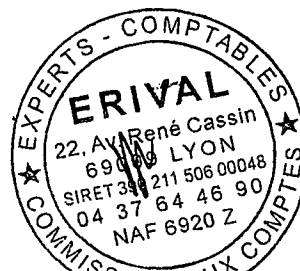
Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise Sur les comptes annuels



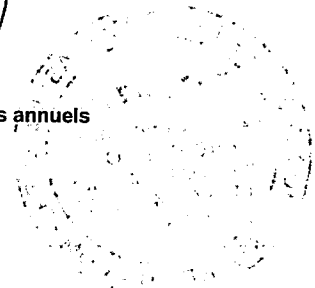


ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations



Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2016

Durée : 12 mois

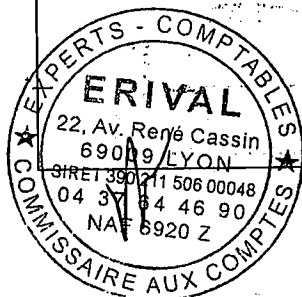
1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF**OPTIONS RETENUES**

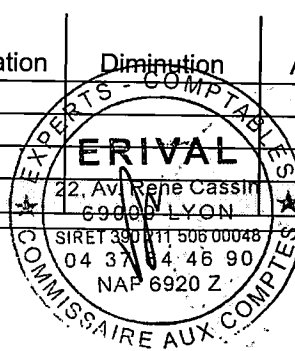
	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes				
Immobilisations financières.....	500 000	78 212		578 212
Total.....	500 000	78 212		578 212

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..				
Total.....				

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				



2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

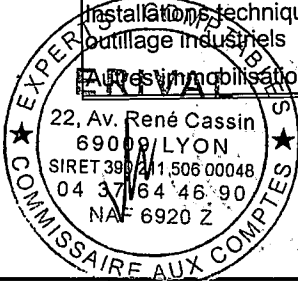
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						



2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**AUTRES POSTES DE L'ACTIF****- STOCKS**

NEANT

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements
 En-cours de production de biens
 En-cours de production de services
 Prod.intermédiaires et finis
 Marchandises
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements
 En-cours de production de biens
 En-cours de production de services
 Prod.intermédiaires et finis
 Marchandises
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**Créances représentées par des effets de commerce**

Clients.....
 Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	59 288	59 288	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

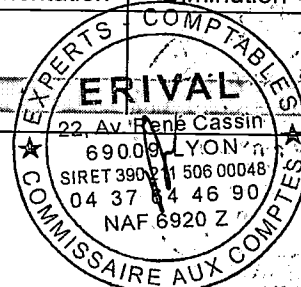
Immobilisations financières.....
 Clients et comptes rattachés.....
 Autres créances.....
 Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total				



3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :**

125000

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	2 500	50,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	2 500	50,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	2 883	2 658	225	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 337	3 337		
Dettes fiscales et sociales.....	182	182		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	329 946	329 946		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	336 348	336 123	225	

Dettes représentées par des effets de commerce :

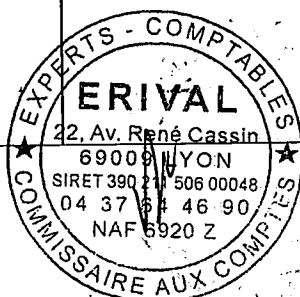
Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	3 725
Fournisseurs.....	3 337
Dettes fiscales et sociales.....	182
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise



4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie
EMPRUNTS ETS DE CREDIT	2 880,41	NANTISSEMENT DE 250 TITRES DE PAR	250 000,00

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts..... 5
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

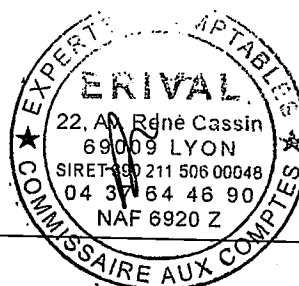
Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

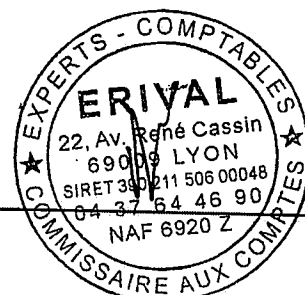




FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

	Capitaux propres	Quote-part du Capital détenue en %	Résultat du dernier Exercice
SAS CONSTRUCTIONS SALA (comptes 30/06/2016) Z.A. LE GRAND BLOSSIEU 01150 LAGNIEU (Dette groupe Const.SALA : 208 162 €) (Dividendes perçus par 2AS : 0€)	167461	100,00%	86600
SARL LA VENIR (comptes 31/12/2015) RUE DU COMMANDANT JACQUIN 01500 AMBERIEU EN BUGÉY (Avance compte courant groupe LA VENIR : 59 288€)	118687	50,00%	(-) 7682



XX.X



COPIE

**2 AS – SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
ALFRED ET ALEXANDRE SALA**

**Société par actions simplifiée
au capital de 125 000 €**

**ZA En Blossieu
01 150 Lagnieu**

509 453 338 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 29 décembre 2016

L'an deux mille seize, le 29 décembre à 18 heures, l'associé unique de la société par actions simplifiée "2AS-SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ALFRED ET ALEXANDRE SALA" au capital de 125000 €, dont le siège social est à 01 150 LAGNIEU, ZA En Blossieu, a tenu son assemblée générale.

Suivant prescription de la loi, le Commissaire aux comptes, la société ERIVAL a été convoquée suivant lettre recommandée AR.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les associés.

Monsieur Fabrice SALA préside la séance en sa qualité de Président et seul associé.

Le commissaire aux comptes, n' assiste pas à l'Assemblée.

Le Président déclare qu'il possède les 2500 actions sur les 2500 actions composant le capital social, que le capital social est intégralement représenté et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les opérations sociales de l'exercice clos le 30 juin 2016,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation de ces rapports, bilans et comptes,
- Affectation des résultats,

Lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux comptes.

Puis le Président et seul associé adopte les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

1ère RESOLUTION

L'Associé unique, après lecture du rapport du Président, du rapport du Commissaire aux comptes,
Approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2016, tels qu'ils ont été arrêtés ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes,

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

2ème RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir constaté que l'exercice clos le 30 juin 2016, s'est traduit par :

➤ Une perte de 27 447,23 €

Décide de reporter purement et simplement ce déficit à nouveau.

L'associé unique, constatant que le report à nouveau débiteur totalise désormais 43 992 €, décide d'imputer le report à nouveau débiteur sur le compte RESERVE ORDINAIRE ramenant ledit compte de la somme de 209 137 €
à la somme de 165 145 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois précédents exercices sociaux.

En outre, en vertu des dispositions de l'article 223 Quater et Quinquies du CGI, il est signalé qu'aucune charge non déductible fiscalement au sens de l'article 39-4 du CGI n'est inscrite dans les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par l'associé unique.

Fabrice SALA

